

ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alali Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alali Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUTRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de maladie

N° P19-0035733

Dos: 25547

Optique

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2145

Société : RAM RABT SALE

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HADDAD RAHHAL

Date de naissance : 01/07/59

Adresse : HAY CHEKHLAM FADEL Rue ESSANOURI

N° 15 SALE

Tél. : 0665456405 Total des frais engagés : 550.00

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Cat anche

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. J'avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

RABAT Fait à : 09/03/2010

Signature de l'adhérent(e) : HS

Le : 09/03/2010

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° P19-035733

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 2145

Nom de l'adhérent(e) : RAHHAL

Total des frais engagés : 550.00

Date de dépôt : 12/03/2010

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
9/3/85 C.S			300.00	Dr. FENNICH Spécialiste des Maladies de l'Œil et des Vaisseaux PE : 101244228 16-86-05-17 85 09 09

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	14/03/2023	24730

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
<p style="text-align: center;">  Dr. ROCHARD Médecin Radiologue 10, Av. Med. Aissa Kairouan - Sfax </p>	SALE d'analyses médicales ROCHARD Anass Médecin Radiologue 10, Av. Med. Aissa Kairouan - Sfax Tél : 05 37 85 19	425 20,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Docteur Taoufik BADDOU

Spécialiste des Maladies
et de la Chirurgie des Yeux

Diplômé des Facultés de Rabat et Montpellier

ex. Spécialiste à l'Hôpital des Spécialités

C.H.U. Ibn Sina

Chirurgie de la Myopie par Laser (Lasik)

Angiographie - Laser

الدكتور توفيق بادو

اختصاصي في أمراض
وجراحة العيون

خريج جامعي الرباط و مونبولي

اختصاصي سابق بمستشفى الاختصاصات

المركز الصحي الجامعي ابن سينا

علاج قصر البصر باللазير(لزيك)

تصوير الاوعية - أشعة الليزر

Rabat, le ٢٠١٣٢٦١٢

الرباط في حفظ الله

٨٣٢

1 - Spectrum 500 mg

1 cp 2 fois/ jour pdt 5 jrs

٢٦٤٠

2 - ~~Totadex~~ ou Sterdex Pommade

1 application 2 fois/ jour

٢٦٦٥

3 - Azyter

1 goutte 2 fois/ jour pdt 3 jrs

٢٩٤٠

4 - Chibro Cadron

1 goutte 3 fois/ jour pdt 21 jrs

٣٢١٥

5 - Compresses Stériles Adhesives Confort

٢٤٧.٣٥



شارع الحسن الثاني إقامة رقم ٢ عمارة رقم ٢ (باب الملاح) - الهاتف : ٥٣٧٢٧٢ - الرباط
Avenue Hassan II, Résidence Réda - Immeuble A N°2 (Bab El Mellah) - Tél : 05 37 70 72 72
Rabat - Fax : 05 37 20 73 48 E-mail : taoufik-baddou@hotmail.com

CHIBRO-CADRON

Colyre - Flacon 5 ml - PPV : 29,40 DH

**6 118001 071425**

AJMM Maroc
N° 116 DMP/21/NCV
Distribué par les
Labostrates SOTHEMA
B.P. N°1, 27182
Bouskoura - MAROC

STERDEX pommade ophthalmiqueDexaméthasone 0,267 mg /
Oxytétracycline 1,335 mg

PPV : 26,40 DH

**6 118001 100378**Enreg. MA : n° 338R1/17 DMP/21/NRQ
338R1/17 DMP/21/NRQ رقم التسجيل بالمغربDistribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Diouri, 20 110 Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

22986

- Azyter 15 mg/gColyre, B/6 récipients unidoses
PPV : 76,20 DH**6 118001 101801**Distribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Diouri Casablanca
Pharmacien responsable : Amina DAOUDI**LOT 2001-61
EXP 01/2023
PPV 83.20DH****32.10**

Docteur Taoufik BADDOU

Spécialiste des Maladies
et de la Chirurgie Yeux

Diplômé des Facultés de Rabat et de Montpellier
ex. Spécialiste à l'hôpital des Spécialités

C.H.U. Ibn Sina

Chirurgie de la Myopie par Laser (Lasik)
Angiographie - laser

الدكتور توفيق بادو

إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج جامعي الرابط و مونبولي

إختصاصي سابق بمستشفى الإختصاصات

المركز الصحي الجامعي ابن سينا

علاج قصر النظر بالليزر (لزيك)

تصوير الأوعية - أشعة الليزر

Rabat le : 9/3/2022

rabat miwa

Examen - cardivascular

Docteur Taoufik BADDOU
Ophtalmologiste
Maladies et Chirurgie des Yeux
Av. Hassan II, N°2, Rabat
Porte A, Tél : 010 46954
INP : 05 37 70 72 72
Tél : 06 16 23 43 86

Docteur Taoufik BADDOU

Spécialiste des Maladies
et de la Chirurgie Yeux

Diplômé des Facultés de Rabat et de Montpellier
ex. Spécialiste à l'hôpital des Spécialités

C.H.U. Ibn Sina

Chirurgie de la Myopie par Laser (Lasik)
Angiographie - laser

الدكتور توفيق بادو

إخلاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج جامعي الرابط و مونبولي

اختلاصي سابقًا بمستشفى الإختصاصات

المراكز الصحي الجامعي ابن سينا

علاج قصر البصر بالليزر (لزيك)

تصوير الأوعية - أشعة الليزر

Rabat le : ٢٣٢٠٢٢

الرباط في

Dr. AZIZ AMINA

Traumele senfum
avec glycérine d'argan

~~Dr. TAOUFIK BADDOU
Spécialiste des Maladies
et de la Chirurgie des Yeux
Av. Hassan II, Résidence Réda
Porte A, N° 2, Bab El Mallah
INP : 101016954
Tél : 06 37 70 72 72~~

AZIZ Amina
100320 061
ORDONNANCE

Laboratoire de SALE d'Analyses Médicales
Dr. ROCHDI Anass
Médecin Biologiste
10 Av. Med V Apt. 4, Lot. Asmaa
Hely Karima - Sale - Tel : 06 37 85 19 46

LABORATOIRE DE SALE

10, Avenue Mohamed V
11000 SALE
TEL 05 37 85 19 46 FAX 05 37 85 19 46

FACTURE 73374

Salé le : 10/03/2020

IDENTITE DU PATIENT : Amina AZIZ

PRESкриPTEUR : Dr. BADDOU TAOUIFIK

REF DOSSIER : 100320 061

EXAMENS

IONO B 250 +

Soit : 250 B

MONTANT NET : 250,00 Dirhams

Facture arrêtée à la somme de :
Deux cent cinquante Dh et zéro ct

Laboratoire de SALE d'Analyses Médicales
Dr. ROCHDI Anass
Médecin Biologiste
10, Av. Med V Apt. 4, Lot. Assia
Hay Karima - Sale - Tel.: 05 37 85 19 46



Cabinet de Cardiologie

Dr. Hala FENNICH

Nom : AZIZ AMINA

Date : 09/03/2020

AVIS CARDIOLOGIQUE

AGE: 68ans.

FDRCV:

Age

Sexe

HTA

Dyslipidémie

Diabète

Tabagisme

Obésité androïde

Ménopause

ATCD: HTP d'origine pulmonaire stable

SIGNES FONCTIONNELS:

Pas de notion de douleur thoracique ni de dyspnée.

Pas de notion d'accès de palpitations ni de perte de connaissance.

EXAMEN CLINIQUE: TA : 12/7 FC : 68

Ex cardio-vx: -Bruits du cœur bien perçus et réguliers.

-Systole et diastole libres.

-Signes d'insuffisance cardiaque droite :

-Pouls présents sans souffle sur l'axe des gros vx.

Ex pleuro-pul: Pas de râles crépitants.

ECG: RRS FC = 62

Axe du cœur : en place

PR : 0,12 sec

EXAMENS COMPLEMENTAIRES: RAS

CONCLUSION:

EVALUATION CARDIO-VX AU REPOS SANS ANOMALIES CE JOUR.



مختبر سلا للتحاليل الطبية

LABORATOIRE DE SLE D'ANALYSES MÉDICALES

Dr. Mohammed ZIZI Médecin Biologiste

Ex. Responsable des Laboratoires du Ministère de la Santé

الدكتور محمد زizi طبيب اخصاصي في التحاليل الطبية

مسؤول سابق بمختبرات وزارة الصحة العمومية

Page 1/1

Date et numéro dossier : 100320 061

Enregistré le : 10/03/20 09h09

Analyses prescrites par : Dr. BADDOU TAOUIK
Prélèvement du 10/03/20 Réalisé au Laboratoire

Mm AZIZ Amina

89250

Salé, le 10/03/2020



BIOCHIMIE SANGUINE

Références

Antériorités

*IONOGRAMME SANGUIN COMPLET

SODIUM	140,00 mEq/litre	(136 à 145)
POTASSIUM	4,10 mEq/litre	(3,5 à 5,1)
CHLORE	105,20 mEq/litre	(96 à 109)
RESERVE ALCALINE	21,65 mEq/litre	(20 à 30)
PROTEINES	69,00 g/litre	(66 à 80)
CALCIUM	95,30 mg/litre 2,38 mmoles/l	(84 à 102)
GLYCEMIE A JEUN	0,89 g/litre 4,94 mmoles/l	(0,7 à 1,1)
UREE	0,27 g/litre 4,48 umoles/l	(0,1 à 0,5)
CREATININE	7,90 mg/litre 70 umoles/l	(6 à 11)

Laboratoire de SALE d'Analyses Médicales
Dr. ROCHDI Anass
Médecin Biologiste
10. Av. Med V Appt. 4, Lot. Assia
Hay Karima - Salé - Tel. : 05 37 85 19 46